

ommuniqué de presse de la

- Société suisse de psychiatrie et psychothérapie (SSPP)
- Société suisse de psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent (SSPPEA)
- Swiss Mental Health Care (SMHC)

## **Le rapport du Conseil fédéral sur la santé psychique est trop vague : les associations médicales professionnelles exigent des améliorations concrètes en matière de soins et de financement**

*Berne, le 12 septembre 2024 – Les associations de psychiatrie que sont la SSPP, la SSPPEA et SMHC estiment que le rapport récemment publié par le Conseil fédéral sur la santé psychique de la population suisse est insuffisant et incomplet et saisissent l'occasion pour attirer l'attention sur les véritables lacunes en matière de soins. En effet, bien que le Conseil fédéral identifie quelques champs d'action, ses conclusions et les mesures proposées restent très vagues. Le Conseil fédéral n'apporte aucune réponse aux problèmes particulièrement urgents, à savoir l'augmentation du nombre de places d'études afin de répondre à la demande croissante en médecins spécialistes en psychiatrie et psychothérapie formés en Suisse, ainsi que l'amélioration du financement des prestations psychiatriques.*

Le 4 septembre 2024, le Conseil fédéral a publié le rapport « Quel est l'état de la santé psychique en Suisse et comment la renforcer pour surmonter les crises futures ? ». Il y attire, à juste titre, l'attention sur la nécessité de promouvoir la santé mentale et de développer les offres en soins psychiatriques. Toutefois, le Conseil fédéral ne recommande pas de mesures claires et efficaces qui permettraient d'améliorer les insuffisances actuelles en matière de prise en charge. Il veut avant tout améliorer les offres à bas seuil. Le financement durable des prestations psychiatriques et l'augmentation des places d'études, pourtant indispensables, ne sont pas abordés. Et ce, bien que le Conseil fédéral constate lui-même dans son rapport que le manque de personnel serait encore plus prononcé sans le recours à des médecins spécialistes étrangers, qui est à l'origine d'obstacles linguistiques et culturels dans le contact avec les patients.

La demande de services psychiatriques et psychothérapeutiques augmente et les bases des soins psychiatriques doivent donc être adaptées. La SSPP, la SSPPEA et SMHC demandent depuis des années un financement approprié et une nette amélioration des conditions-cadres dans le domaine de la psychiatrie.

### **Mesures concrètes : Plus de places d'études et un financement couvrant les coûts**

Les associations professionnelles médicales que sont la SSPP, la SSPPEA et SMHC profitent donc de la publication du rapport du Conseil fédéral pour soumettre leurs analyses et demandes au Conseil fédéral et au monde politique. Nous appelons instamment à passer de l'abstrait au concret :

- Le nombre de places d'études doit être augmenté afin de répondre à la demande croissante de médecins spécialistes en psychiatrie et psychothérapie, tant pour les adultes que pour les enfants et les adolescents, avec des professionnels formés localement.
- De plus, il convient de mettre en place un financement couvrant les coûts pour une prise en charge intégrée avec des équipes pluridisciplinaires, afin de proposer un traitement adapté aux besoins, y compris dans les régions décentralisées.
- Dans le même temps, les barrières tarifaires doivent être levées au profit de traitements innovants et plus efficaces.

Lisez ici nos revendications pour une amélioration de la prise en charge et une rémunération appropriée des prestations psychiatriques et psychothérapeutiques :

<https://www.psychiatrie.ch/fr/sgpp/a-propos-de-nous/articles-de-presse-et-prises-de-position/societe-et-politique>

Le manque de médecins spécialistes en psychiatrie et psychothérapie, en particulier en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, menace la sécurité des soins. La rémunération insuffisante des prestations ambulatoires et stationnaires aggrave encore la situation. En l'absence d'améliorations substantielles, le déficit en soins psychiatriques et psychothérapeutiques, déjà manifeste dans de nombreuses régions, va encore s'aggraver. Cela entraînera des délais d'attente plus longs et mettra en péril la qualité des prises en charges.

La population a droit à une prise en charge psychiatrique appropriée, de qualité et disponible sur tout le territoire, non seulement en cas de crise, mais aussi à long terme.

Contact :

Marco Tackenberg  
Responsable de la communication  
Téléphone : +41 31 313 88 33  
[kommunikation@psychiatrie.ch](mailto:kommunikation@psychiatrie.ch)  
[www.psychiatrie.ch](http://www.psychiatrie.ch)